PRIX DE TRANSFERT

Dakar - Sénégal

15 - 19 février 2016

Présentation de l'OCDE et des objectifs du séminaire

OECD
BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES

Qui sommes-nous?

Animateurs

- Mme. Samia ABDELGHANI (OCDE)
- Mr. Thierry GLAJEAN (DGFIP - France)

L'OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

- Organisation inter-gouvernementale créée en 1961 (20 Etats membres)
- **34 Etats membres** à ce jour + quelques pays non membres auxquels l'OCDE a proposé un « programme d'engagement renforcé » (Chine, Inde, Indonésie, Brésil, Afrique du Sud)
- La **Colombie et la Lettonie** ont débuté la procédure d'adhésion en 2014
- L'UE participe aux travaux de l'OCDE mais n'a pas de droit de vote au Conseil
- **Mission de l'OCDE** : promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde
- Les travaux sont effectués par **divers comités** composés de représentants des Etats membres
- Dans le domaine de la fiscalité: **Comité des affaires fiscales** (CAF)
  - Groupe de travail n°1: Conventions fiscales
  - Groupe de travail n°6: Taxations des entreprises multinationales
  - Groupe de travail n°9: Impôts sur la consommation
  - Groupe de travail n°10: Échange de renseignement
- Le Secrétariat de l'OCDE est basé à Paris et compte environ **2 500 personnes**.

L'OCDE en février 2016

ALLEMAGNE
AUSTRALIE
AUTRICHE
BELGIQUE
CANADA
CHILI
COREE
DANEMARK
ESPAGNE
ESTONIE
ETATS UNIS
FINLANDE
FRANCE
GRECE
HONGRIE
ISLANDE
IRLANDE
ISRAEL
ITALIE
JAPON
LUXEMBOURG
MEXIQUE
NOUVELLE ZELANDE
NORVEGE
PAYS BAS
POLOGNE
PORTUGAL
REPUBLIQUE TCHEQUE
ROYAUME UNI
SLOVAQUIE
SLOVENIE
SWEDEN
SWITZERLAND
TURQUIE
+ UNION EUROPEENNE

Candidats à l'accession:

RUSSIE
COLOMBIE
LETTONIE

Programme d'engagement renforcé:

AFRIQUE DU SUD
BRESIL
CHINE
INDE
INDONESIE

L'OCDE

Qui fait quoi à l'OCDE ?

Conseil

Supervision et direction stratégique

Représentants des pays membres et de la Commission européenne; présidé par le Secrétaire général; décisions prises par consensus

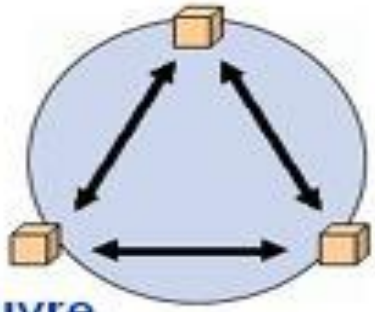

Comités

Discussion et mise en œuvre

Représentants des pays membres et des non-membres invités travaillent de concert avec le Secrétariat sur des dossiers spécifiques

Secrétariat

Analyses et propositions

Secrétaire général
Secrétaires généraux adjoints
Directions

Le Comité des affaires fiscales (CAF) de l'OCDE

- **Elabore des normes, lignes directrices** et pratiques exemplaires dans des domaines où la coordination internationale est souhaitable:
  - ✓ Modèle de convention fiscale concernant le revenu et la fortune
  - ✓ Principes directeurs applicables en matière de prix de transfert
  - ✓ Standard global sur l'échange d'information.
- Sert d'enceinte aux hauts responsables et administrateurs fiscaux et, le cas échéant, aux représentants du monde des affaires et d'autres organes de la société civile, pour **examiner des questions nationales et internationales de politique fiscale et d'administration de l'impôt**.
- Fournit aux pays de l'OCDE des **statistiques fiscales** comparables à l'échelle internationale ainsi que des comparaisons entre les principaux impôts en vigueur dans l'ensemble de la zone OCDE, et procède à des **analyses stratégiques des questions fondamentales relevant de la politique et de l'administration fiscales.**

La coopération du CAF avec les Etats non membres

- **75 séminaires** de formation organisés par an dans **20 pays** différents, réunissant plus de 2 000 fonctionnaires. Pour plus d'informations: http://www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale/
- Invitation des Etats non membres aux **Forums annuels globaux sur les conventions fiscales, les prix de transfert et la TVA.**
- **131 juridictions** membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.
- **60 pays** ont participé sur un même pied d'égalité au **projet BEPS** (34 Etats membres de l'OCDE + 8 pays membres du G20 qui sont non membres de l'OCDE + 2 pays candidats à l'accession+ 12 pays en développement + 2 organisations fiscales régionales).

Objectifs de ce séminaire

- Comprendre les problématiques relatives à **l'imposition des entreprises multinationales** et plus particulièrement celles concernant les prix de transfert.
- Discuter des différentes approches pour examiner les prix de transfert en s'appuyant sur les **Principes Directeurs de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert**.
- Les thèmes abordés au cours du séminaire seront les suivants:
  - ✓ Le principe de pleine concurrence
  - ✓ Les méthodes de détermination des prix de transfert
  - ✓ L'analyse de comparabilité
  - ✓ La documentation des prix de transfert
  - ✓ L'évaluation des risques
  - ✓ Les régimes de protection

Programme du séminaire

- Exposés théoriques
- Travaux en sous-groupes: Cas pratiques
- Discussions sur les expériences et les problématiques rencontrées dans le domaine des prix de transfert.

  ➢ ***Vous êtes encouragé à partager votre expérience avec les autres participants!***

QUESTIONS ?

OECD
BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES